

Revue de la presse 27/01/2015

➤ Boulif préside une réunion de la CESAO à Rabat

Le ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif, préside aujourd'hui à Rabat une réunion de la Commission du transport, organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. A l'ordre du jour figure la question du développement ainsi que l'efficacité des réseaux de transport en tant qu'élément essentiel destiné à faciliter le commerce et l'intégration régionale.

•Les Inspirations Eco• El Assima Post•

➤ Code de la route : La réforme

La presse se fait l'écho à la réforme du code de la route, proposée par le département du Transport. Le texte, actuellement au niveau du SGG, prévoit le retrait du permis de conduire uniquement dans le cas d'un accident ayant occasionné des dommages physiques, couplé de circonstances aggravantes liées à la conduite en état d'ivresse, sous l'effet de drogues ou à un délit de fuite. La réforme apporte d'autres bonnes nouvelles pour les conducteurs. Il instaure notamment l'obligation d'une contre-visite qui peut être imposée à toute victime d'un accident de la circulation ayant présenté au tribunal un certificat d'invalidité de plus de 21 jours.

•L'Economiste• Le Matin• Les Eco•

➤ Lancement d'une nouvelle ligne Rabat-Médine à partir du février 2015

Une nouvelle ligne aérienne reliant Rabat à Médine sera lancée à partir du 23 février 2015, par l'agence de voyage "Premices Voyages", et ce tout au long de la saison Omra 1436. Epargnant, ainsi, aux pèlerins un trajet de 404 Km en provenance de l'aéroport de Jeddah.

•MAP• H24-Challenge•

➤ L'Afrique veut unifier son marché aérien

Le journal fait savoir que la commission de l'Union Africaine (UA) a proposé, mercredi 21 janvier 2015, de créer un marché unique de transport aérien à l'horizon 2017. Pour concrétiser cet ambitieux projet, l'UA a mis en place un groupe de travail ministériel composé des membres de l'actuel bureau de la Conférence des ministres africains des transports.

•Les Inspirations Eco•

➤ Le secteur aéronautique au Maroc : « une success-story extraordinaire »

La revue Conjoncture a publié dans ce numéro de ce mois, un dossier sur le secteur aéronautique au Maroc. « En 2001, la filière comptait une dizaine d'entreprises et guère plus de 300 salariés. Aujourd'hui, plus d'une centaine de sociétés sont implantées à Casablanca sur le site de Nouacer, mais aussi à Tanger ou à Rabat, employant 10 000 personnes. Le secteur génère 1 MMDH de dollars de chiffre d'affaires et son dynamisme, sa progression sur le marché mondial, n'ont pas fini de nous étonner », écrit Jean-Marie GROSBOIS dans son éditorial. De son côté Bruno IGOUNENC, consultant dans le secteur aéronautique a indiqué que le secteur connaît chaque année entre 15 et 20% de croissance. Une progression qui s'explique par une volonté politique très forte de soutenir ce secteur, à travers notamment les actions incitatives du Pacte Emergence.

•Conjoncture•